1. Objet

Les présentes conditions générales de vente (CGV) régissent la vente du **Pass Loisirs** proposé par l'Office de Tourisme d'Oz 3300 permettant à l'acheteur d'accéder à une carte prépayée donnant accès à un panel d'activités répertoriées dans l'offre en vigueur au moment de l'achat.

2. Condition d'accès à l'offre

Le Pass Loisirs est vendu par l'Office de Tourisme d'OZ 3300 pour la période du **28 juin au 30 août 2025.**

a- Séjour minimum

Cette carte nominative est réservée **aux clients qui séjournent pour un minimum de 5 nuitées consécutives sur la commune d'Oz en Oisans** dans un logement touristique **déclaré auprès de la mairie.**

Pour un séjour de plus de **10 nuitées** consécutives le client peut acquérir jusqu'à **2 cartes** par personne (même nom sur les deux cartes).

Pour les séjours de deux ou plusieurs weekends ainsi que les courts séjours **(2 nuitées minimum chacun)** au **cours d'une même saison** le client peut acquérir 1 Pass Loisirs.

b- Cas spécifiques :

Résidents permanents de la commune d'Oz

Les résidents permanents de la commune d'Oz en Oisans peuvent bénéficier du Pass Loisirs sur présentation lors de l'achat d'un justificatif de domicile.

Propriétaires

Les propriétaires d'hébergements sur la commune Oz en Oisans peuvent également en faire bénéficier les personnes qu'ils hébergent (invitation sans contrepartie financière ni taxe de séjour) aux conditions suivantes :

- 1 carte par séjour (minimum de 5 nuitées consécutives) / personne **hébergée et une semaine par saison.** Une attestation de séjour est demandée.

3- L'Offre

Activités incluses dans le Pass Loisirs :

Pass +13 ans :

- 1 entrée Piscine d' Allemond
- 1 entrée Parc de Loisirs en Forêt (réservation obligatoire sur le site du Parc) https://parcloisirs-oz3300.com/
- 1 Aller/Retour Télécabine Alpette + Dôme des Rousses)*
- 1 Pass de 5 allers/retours pour la l'ascenseur valléen de l'Eau d'Olle Express*
- 1 séance de Yoga Nature sans Pass remontée mécanique pour accéder au lieu de l'activité**
- 1 séance de biathlon estival (à partir de 8 ans) **
- 1 accès salle d'escalade + location de chaussons **

*A retirer aux caisses des remontées mécaniques
**Réservation Obligatoire auprès de l'Office de Tourisme

Pass 6 à 12 ans :

- 1 entrée Piscine d'Allemond
- 1 entrée Parc de Loisirs en Forêt (réservation obligatoire sur le site du Parc) https://parcloisirs-oz3300.com/
- 1 Aller/Retour Télécabine Alpette + Dôme des Rousses*
- 1 Pass de 5 allers/retours pour l'ascenseur valléen de l'Eau d'Olle Express*
- 1 séance Yoga nature sans pas remontée mécanique pour accéder au lieu de l'activité **
- 1 séance de biathlon estival (à partir de 8 ans) **
- 1 atelier créatif ou de magie (festival selon dates) **
- 1 accès salle d'escalade + location de chaussons**

*A retirer aux caisses des remontées mécaniques
**Réservation Obligatoire auprès de l'Office de Tourisme

4. Achat et Paiement

L'achat du Pass Loisirs s'effectue uniquement au bureau d'accueil de l'Office de Tourisme d'Oz 3300.

La vente pourra être effectué uniquement sur présentation d'un justificatif d'hébergement (Voucher) et/ou d'une attestation de perception de la taxe de séjour fournie par l'hébergeur. **Les places allouées à l'opération Pass Loisirs sont limitées.**

Le paiement s'effectue comptant, par carte bancaire , par chèque ou en espace .
Prix de vente du Pass Adulte : 32 € (contre-valeur estimative 75.50 €)
Prix de vente du Pass Enfant : 29 € (contre-valeur estimative 62 €)

Le Pass de Loisirs n'est pas remboursable et les activités incluses dans celui-ci sont non reportables.

5- Conditions d'Utilisation

- Le Pass Loisirs est nominatif et non transférable sauf mention contraire dans une offre spécifique.

Les activités du Pass Loisirs non consommées durant une même saison ne pourront être remboursées.
En cas de suspicion de litige, l'accès pourra être refusé au client qui pourra adresser éventuellement sa réclamation argumentée auprès de la direction de l'Office de Tourisme d'OZ 3300, seule habilitée à traiter la demande.
Sauf cas de force majeure et avec justificatif approuvé par l'Office de Tourisme d'OZ 3300

- Certaines activités nécessitent une réservation préalable auprès du partenaire.
- Les conditions spécifiques de chaque activité (âge minimum, niveau physique requis, tenue vestimentaire, etc.) doivent être respectées par le client.
- Le non-respect des consignes du partenaire peut entraîner une exclusion sans remboursement.

6. Validité et Durée

Le Pass est commercialisé du 28 juin 2025 au 30 aout 2025.

Le Pass est valable pendant la durée du séjour. Cette durée est indiquée sur le Pass.

7- Droit de Rétractation

Conformément à la législation en vigueur (article L221-18 du Code de la consommation), le client dispose d'un délai de 14 jours calendaires pour exercer son droit de rétractation, sauf si le Pass a commencé à être utilisé (réservation ou participation à une activité).

8. Annulation et Remboursement

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de non-utilisation du Pass. Toute demande exceptionnelle pourra être examinée sur justificatif (maladie, force majeure, etc.).

9. Responsabilité

L'Office de Tourisme d'Oz 3300 agit en qualité d'intermédiaire entre les clients et les prestataires d'activités pour :

- La Piscine d'Allemond
- Le retrait des Pass : Aller/RetourTélécabine Alpette + Dôme des Rousses
- Le retrait des Pass : 5 Allers/Retours pour l'ascenseur valléen de l'Eau d'Olle Express
- Les séances de Yoga nature

Elle ne saurait être tenue responsable de tout incident survenu durant l'activité, la responsabilité incombant au prestataire.

L'Office de Tourisme d'Oz 3300 agit en qualité de gestionnaire pour :

- L'accès au Parc de Loisirs en Forêt
- L'accès à la salle d'escalade et la location de chaussons
- La mise en place des séances de biathlon

10. Modification des CGV

L'Office de Tourisme d'Oz 3300 se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes CGV. Les conditions applicables sont celles en vigueur à la date de l'achat.

11. Gestion des données personnelles

Les informations personnelles collectées pour l'émission du Pass Loisirs sont obligatoires. Si certaines informations manquent, l'émission du Pass sera impossible. Ces données sont uniquement utilisées par l'Office de Tourisme d'Oz 3300, dans le cadre de la gestion des services et pour l'envoi d'offres commerciales et de promotion de la destination.

Conformément à la législation sur la protection des données (RGPD), le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition auprès de l'Office de Tourisme d'Oz 3300.

Aucun duplicata du Pass Loisirs ne pourra être délivré par l'Office de Tourisme d'Oz 3300.

12. Réclamations

Les réclamations doivent être envoyées dans les 15 jours suivant l'événement à l'origine de la réclamation, soit par courrier à :
Office de Tourisme d'Oz 3300
1 place du Pic Blanc **, 38 114 OZ en Oisans**
Soit par mail à : secretariat@oz3300.com

13. Loi applicable et juridiction

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige, une solution amiable sera privilégiée avant toute action judiciaire. À défaut, le litige sera porté devant les tribunaux compétents.